

Conseil de gestion

Séance du 15 octobre 2021

Délibération PNMEGMP_del_cdg_2021_02

portant élection du président du Conseil de gestion

Le conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis,

- ▶ Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-4 4 et R. 334-32,
- ▶ Vu le décret n°2015-424 du 15 avril 2015 portant création du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis,
- ▶ Vu l'arrêté interpréfectoral n° 2021/158 du 29 septembre 2021 portant désignation des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis,
- ▶ Vu l'arrêté interpréfectoral n°2021/158 du 12 octobre 2021 modifiant l'arrêté interpréfectoral n°2021-158 du 29 septembre 2021, portant désignation des membres du conseil de gestion du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis,
- ▶ Vu la délibération 2021-01 du 15 octobre 2021 portant modification du règlement intérieur du conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis approuvé le 24 novembre 2015 par le conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées ;

considérant que le quorum est atteint et après en avoir valablement délibéré, adopte la décision suivante,

ARTICLE 1 :

Le conseil de gestion, après avoir procédé à un vote à bulletin secret, a élu son président, Monsieur Jean PROU, à la majorité absolue.

ARTICLE 2 :

Le directeur-général de l'Office français de la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération qui fera l'objet de la publication au recueil des actes administratifs de l'Office.

Les commissaires du gouvernement du conseil de gestion,

le Préfet de la Charente-Maritime



Nicolas Basselier

par délégation,
l'adjoint pour l'action de l'État en mer
du préfet Maritime de l'Atlantique
Pour le préfet maritime de l'Atlantique et par délégation,
l'administrateur général de 2ème classe
des affaires maritimes Jean-Michel Chevalier
adjoint au préfet maritime de l'Atlantique
chargé de l'action de l'État en mer
Jean-Michel Chevalier